

**Zeitschrift:** Défis / proJURA  
**Band:** 2 (2004)  
**Heft:** 5: Les marchés publics

**Vorwort:** Editorial : marchés publics : les enjeux de l'ouverture  
**Autor:** Minger, Christian

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.11.2024

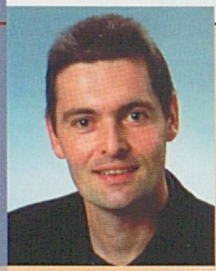
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



J 4(A)



# Editorial



par  
**Christian Minger**

Avocat,  
président  
de la Commission  
juridique de l'ADIJ

## Marchés publics: les enjeux de l'ouverture

A l'heure où les finances des collectivités publiques s'annoncent une nouvelle fois sous des auspices peu favorables, le présent numéro de «Défis» consacré pour l'essentiel au domaine des marchés publics tombe à un moment particulièrement propice. En effet, en la matière, l'enjeu est de taille.

Que l'on songe au domaine du génie civil et de la construction, où le million de francs constitue presque l'unité de base, mais également à d'autres tels que la fourniture de divers biens mobiliers ou les assurances et autres prestations de service auxquels doit faire appel toute collectivité, et l'on s'apercevra vite que le sujet mérite attention.

Or, l'un des buts visés par la récente législation sur les marchés publics est de favoriser la concurrence, entravée par les cartels pour lesquels la Suisse fut longtemps le paradis. Opérant une véritable révolution culturelle en la matière, cette nouvelle législation, au demeurant complexe, voire hermétique pour les non-initiés, a ainsi fait « sauter » le protectionnisme dont bénéficiaient les entreprises régionales. Elle a également introduit d'importantes possibilités de recours afin de garantir une procédure respectueuse des droits des soumissionnaires.

Clairs, concis, volontairement vulgarisateurs, mais néanmoins bien étoffés, les articles de ce cahier apportent sous des éclairages différents l'avis de spécialistes confrontés à la fois à la législation et à la réalité du terrain. Ils constituent également en la matière un condensé intéressant et accessible à un large public.

On y trouvera notamment une présentation des nouvelles dispositions juridiques fédérales et cantonales (jurassiennes et bernoises), ainsi que leurs implications pour les communes et les entreprises de nos régions.

Le cas concret de CarPostal Jura - Jura bernois - Neuchâtel, qui a obtenu récemment une délégation de service public en France, est particulièrement enrichissant pour mesurer les tâches et les étapes à franchir avant de parvenir au succès.

En définitive, ce dossier souhaite également interpellé tous les agents économiques de nos régions afin qu'ils ne craignent pas l'ouverture. Pour emporter des marchés publics, en Suisse ou dans l'Union européenne, et pour reprendre une formule de David Favre, désormais, «il faut oser!».

### SOMMAIRE

Editorial - Sommaire 3

**LES MARCHÉS PUBLICS**  
*Ouverture, concurrence,  
nouvelles législations*

### LE DOSSIER

**Le droit des marchés publics dans la construction et l'entretien des routes nationales** 4

*Par Pascal Chappuis*

**Le nouveau droit bernois des marchés publics** 8

*Par Bernard Rolli*

**Réglementations régissant les marchés publics: la révolution culturelle** 10

*Par Evelyne Clerc*

**Un nouveau régime pour les communes bernoises** 14

*Par Christophe Cueni*

**La procédure de recours** 16

*Par Pierre Broglin*

**Le coup de gueule**  
**La loi sur les marchés publics** 19

*Par Jean-Philippe Chollet*

**Marchés publics et concours d'architecture ou d'ingénierie** 20

*Par Jean-Claude Chevillat*

**Le réseau local d'activité physique et de sport: un plus pour votre région!** 22

*Par Katia Brin*

**Emporter un marché public en Union européenne: l'exemple de CarPostal à Dole** 25

*Entretien avec David Favre*

**La conjoncture dans nos régions** 29

*Par Jean-Paul Bovée*

IMPRESSUM

Association de développement et d'initiative dans l'Arc jurassien  
Président : Jean-Claude Crevoisier, Delémont. Vice-président: Pierre-Alain Bassin, Courtelary. Secrétaire général et rédacteur responsable: Jean-Paul Bovée, Moutier  
Administration de l'ADIJ et rédaction de «Défis»: rue Centrale 47, CP 57, CH-2740 Moutier, T. 032 493 41 51, F. 032 493 41 39, adj@vtx.ch  
Concept et réalisation graphique: Atelier Rue du Nord - Ivan Brahier, Delémont  
Impression: Imprimerie du Démocrate, Delémont